



Santé : des études comme les autres !

A l'Université de Montpellier, les étudiants passent le concours de médecine du 30 mai au 1^{er} juin. L'aboutissement d'une première année réputée éprouvante. L'occasion aussi de faire le tour de quelques idées reçues sur les études de santé...

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MONTPELLIER,
LE 24 MAI 2017

CONTACT PRESSE

Anne Delestre
04 34 43 31 93
06 33 61 26 43
anne.delestre@umontpellier.fr
www.umontpellier.fr

La première année commune aux études de santé proposée à l'UM ? Elle n'a pas la réputation d'un long fleuve tranquille. « Certains comparent la PACES à une expérience effrayante où l'échec rôde, et dont on n'est pas sûr de sortir avec un diplôme en poche » dit Denis Mariano-Goulart professeur à l'Université de Montpellier, président du jury et de la commission pédagogique de la PACES. La vérité serait toute autre. « Taux d'échec réel après deux ans de PACES ? Autour de 6 % » explique-il.

Idée reçue n°1 : une sélection impitoyable. Cette année réputée si difficile, pas moins de 43 % des étudiants (primants et redoublants confondus) parviennent pourtant à la valider, dont 13 % en médecine. Un chiffre supérieur à la plupart des taux de réussite en licence*. 51 % des étudiants en santé se réorientent volontairement en cours de cursus; seuls 6 % échouent réellement.

Idée reçue n°2 : c'est la seule entrée vers des études de médecine. « Faux ! 10 % des étudiants de 3^e année de médecine ne sont pas passés par le concours ». Il est en effet possible d'être admis sur dossier, si vous avez un niveau master ou un doctorat. A l'inverse, la PACES ne débouche pas que sur les études de santé. D'autres horizons vous attirent ? De nombreuses passerelles vous permettent de poursuivre vos études sous d'autres cieux, sans forcément perdre une année.

Idée reçue n°3 : la prépa ou l'échec... S'inscrire dans une prépa privée, c'est un coup de pouce non négligeable. Pour réussir, il existe un système encore plus efficace : le tutorat. « S'inscrire à une prépa privée multiplie par 5 ses chances de réussite. Suivre les 3/4 des cours du tutorat, c'est les multiplier par 6 », éclaire le Pr Mariano-Goulart. Des chiffres proches, il est vrai. Mais le tutorat a un atout définitif : il est gratuit, et ouvert à tous...

* la moyenne nationale s'établit à 39,8 % (INSEE – 2016)

Tutorat : quand la réussite passe par les copains

« Sans le tutorat, je n'aurais jamais eu le concours ! La masse d'informations à acquérir est énorme, pour réussir il faut être guidé » explique Johanna Krief, tutrice à l'UM. La jeune femme a eu recours au tutorat en première année, avant de devenir elle-même tutrice. Le tutorat ? « Des étudiants qui ont traversé les mêmes difficultés que vous et qui sont prêts à vous aider ». Un dispositif gratuit, financé par l'Université de Montpellier.

Parmi les avantages décisifs du tutorat, des exercices co-préparés et validés par ces mêmes enseignants qui vont préparer votre concours et seront présents au jury. Mais aussi une aide au quotidien : « il y a des tuteurs dans chaque matière, des aides assurées sous forme de séances entre midi et deux ou le soir ; une permanence est également assurée à certaines heures pour répondre directement aux questions, corriger un exercice... » détaille Johanna.

Ses conseils pour réussir : « être motivé, ne rien lâcher ». Sans oublier le bon plan : « ne pas rater le stage de pré-rentrée du tutorat, 15 jours à la mi-août : pour être déjà dans le bain à la rentrée, et prendre un premier contact avec les tuteurs ».